



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



26079245

ale,

Déposé / Reçu le

15 JUIN 2026

**au greffe du tribunal de l'entreprise
trilingue de Bruxelles**

N° d'entreprise : **1028 669 162**

Nom

(en entier) : **AFRICA GLOBAL PROS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SRL**

Adresse complète du siège : **Avenue Louise 500 - 1050 Bruxelles**

Objet de l'acte : Siège

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 mars 2026

L'Assemblée Générale a décidé de transférer le siège social à partir du 24/03/2026 :

Ancienne adresse : Avenue Louise 500 à 1050 Bruxelles

Nouvelle adresse : Rue Joseph Saintraint 1 à 5000 Namur

L'Assemblée Générale extraordinaire mandate à l'unanimité des voix la société J. Jordens srl / Marion de Crombrugghe et Partena aux fin de procéder à toutes démarches liées à la présente AGE, en ce compris la signature des documents de publication aux annexes du Moniteur Belge.

Marion de Crombrugghe
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/06/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).